

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

CLAUSE DE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Comme cela est indiqué sur le contrat initial, Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter)* exercera ses fonctions de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en précisant les responsabilités attribuées qui doivent être identiques à celles indiquées sur le contrat initial) à* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en précisant le lieu prévu d‘exercice prévu par le contrat initial).*

Toutefois, compte tenu de la nature des fonctions exercées par Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter)* et des besoins de l‘entreprise, la société se réserve la possibilité de le muter dans tout autre établissement de l‘entreprise situé dans la zone géographique suivante : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant la zone géographique la plus précise possible).*

Cette zone géographique ne pourra être modifiée qu‘avec l‘accord exprès du salarié.

Il est rappelé qu‘avant toute mutation dans la zone géographique précitée, l‘entreprise respectera le délai de prévenance de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter en indiquant le nombre de jours ou mois),* permettant à Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter)* de rejoindre sa nouvelle affectation.

En cas de refus de rejoindre son nouveau poste de travail désigné en application de la présente clause, Mme/M.\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(à compléter) pourra* faire l‘objet de sanctions disciplinaires.

Fait en deux exemplaires à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Précéder de la mention « Bon pour accord » ou « Lu et approuvé »

Signature du salarié                                                      Signature de l‘employeur